

Centre de Gestion

de la Fonction

Publ. Territoriale

du Terr. de Belfort

05 JUL. 2010

Service Courrier

LISTE D'APTITUDE

DU CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

DE 1^{ère} CLASSE - Session 2010 -

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort,

VU

- ❖ la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- ❖ la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- ❖ le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;
- ❖ le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C ;
- ❖ le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux ;
- ❖ le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- ❖ le décret n°2007/109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions de recrutement pour le concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe ;
- ❖ l'arrêté n° 2009-58 du 12 août 2009 portant ouverture d'un concours externe et interne d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,
- ❖ l'arrêté n°2009-81 du 3 décembre 2009 désignant la liste des candidats admis à prendre part au concours d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- ❖ l'arrêté n°2010-16 du 8 février 2010, désignant la liste des correcteurs du concours d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- ❖ l'arrêté n°2010-22 du 25 février 2010, désignant la liste des membres du jury du concours d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- ❖ le procès-verbal d'admissibilité dressé en date du 5 mai 2010,
- ❖ le procès-verbal d'admission dressé en date du 11 juin 2010, désignant la liste des candidats admis,

ARRETE

Article 1

Sont inscrits sur la liste d'aptitude du concours d'adjoint administratif territorial pour la session 2010 :

CONCOURS EXTERNE

liste arrêtée à 19 candidats

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| ✦ BOUGAMALE Naima | ✦ GAVILLOT Christelle |
| ✦ BUISSON Emilie | ✦ ISELY Veronique |
| ✦ CHEVRIER Aurore | ✦ LAURENT-BRISSAUD Nathalie |
| ✦ CHRIST Maryline | ✦ LEGRIS Cindy |
| ✦ DEMAIMAY Jenny | ✦ LUTHRINGER Jérémy |
| ✦ DEVANTOY Aude | ✦ SCHROETTER Florence |
| ✦ DEVAUX Charlotte | ✦ SCHWEITZER Isabelle |
| ✦ FILIPPA Karine | ✦ SUTTER Isabelle |
| ✦ FIOISI Sylvia | ✦ VASSAL Delphine |
| ✦ FRISETTI Elisabeth | |

CONCOURS INTERNE

liste arrêtée à 6 candidats

- ✦ BADIQUE Delphine
- ✦ CANAL Marie-Paule
- ✦ CLERC Christine
- ✦ LAURENCY Rose
- ✦ POZZAN Déborah
- ✦ STIQUEL Isabelle

Article 2

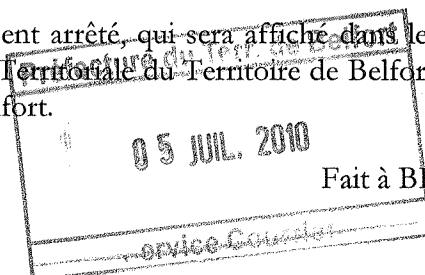
4 candidats restent inscrits sur la liste d'aptitude du concours d'adjoint administratif territorial au titre de l'année 2008, jusqu'au 7 juillet 2011 :

CONCOURS EXTERNE

- ✦ CHATELAIN Ghislaine
- ✦ GRIMLER Martine
- ✦ PARIS Emmanuelle
- ✦ REISET-VALENTINI Nathalie

Article 3

Ampliation du présent arrêté, qui sera affichée dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort, sera transmise à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort.



Fait à BELFORT, le 28 juin 2010

Le Président,
Robert DEMUTH